



***A tous les habitants
de Begnins***

Begnins, le 17 juillet 2026

Begnins – 2^{ème} étape de l’extension du réseau de chauffage à distance et changement ESP
Phase finale – aménagement des surfaces – fermeture pour pose du tapis

Mesdames, Messieurs,

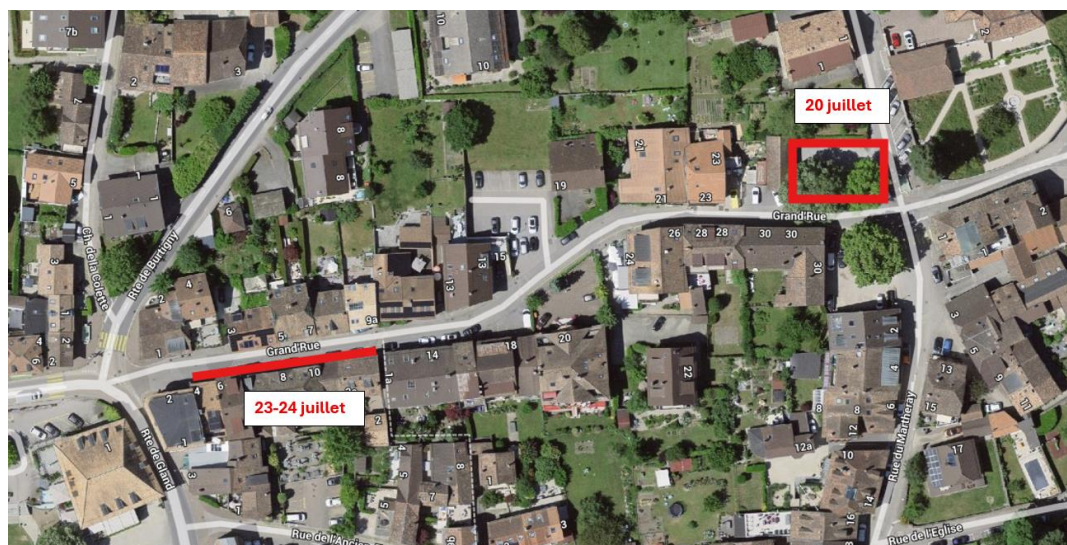
Par la présente et, comme vous avez pu le constater, l'entreprise FFA est intervenue depuis la semaine dernière afin de réaliser les derniers aménagements surfaciques finaux du projet communal.

Durant ces travaux, plusieurs phases sont à déclarer, à savoir :

Phase n° 1

Les travaux actuels se déroulant jusqu'au vendredi 24 juillet 2026 n'impliquent aucune fermeture de route, toutefois, la circulation pourrait être problématique ponctuellement. L'accès à vos propriétés est actuellement en permanence garanti.

- Le parking communal, place du Tilleul, sera fermé au parage le lundi 20 juillet 2026.
- Les places de parc en zone bleue, situées au début de la Grand-Rue, seront condamnées les jeudi 23 et vendredi 24 juillet 2026.

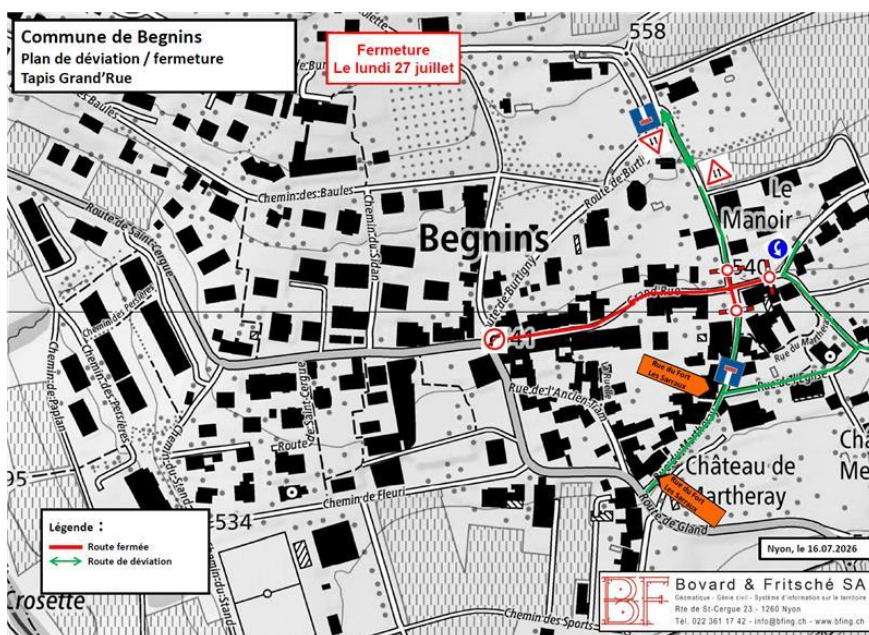


Phase n° 2

Le **lundi 27 juillet 2026**, la circulation des véhicules sur l'entièreté de la Grand-Rue ainsi que le carrefour Grand-Rue / Martheray, sera interdite.

Les riverains ne pouvant plus accéder à leur parking privé ce jour-ci sont invités, **au besoin**, à se rendre à l'Administration communale afin de retirer une autorisation de parking sur les places de parc communales.

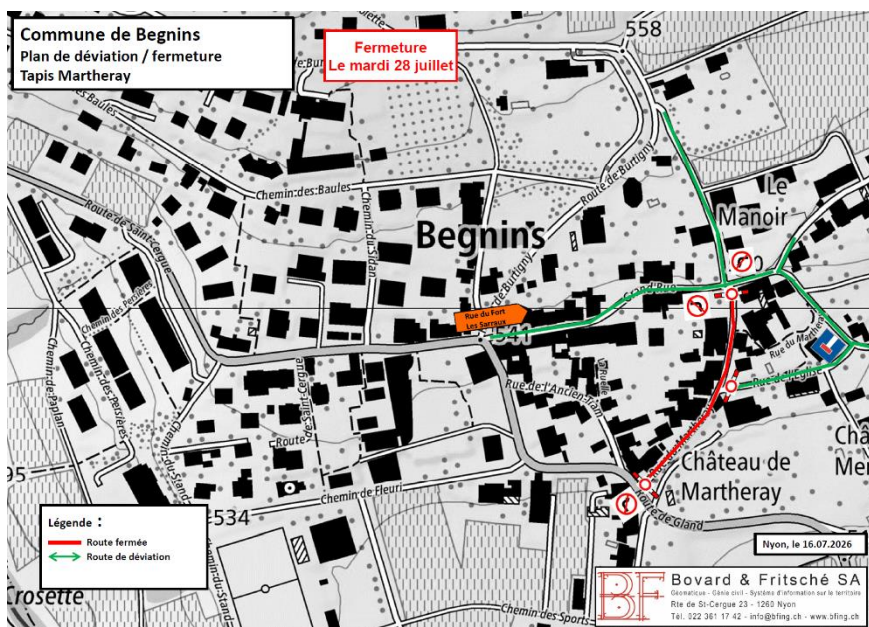
L'accès aux Serreaux-Dessus et la rue du Fort ainsi que les quartiers annexes sera garanti par la rue du Martheray ainsi que le chemin de l'Eglise durant la journée du 27 juillet prochain.



Phase n° 3

Le **mardi 28 juillet 2026**, la rue du Martheray sera entièrement fermée à toute circulation afin de permettre la pose du tapis.

L'accès aux Serreaux-Dessus et la rue du Fort ainsi que les quartiers annexes se fera exclusivement par la Grand-Rue.



Phase n° 4

La circulation sera entièrement rétablie sur les deux rues le mercredi 29 juillet 2026 au plus tard. **Les places de stationnement sur la rue seront encore interdites pour permettre le prémarquage.**

Cela étant, nous vous remercions pour votre collaboration ainsi que pour votre compréhension.

Pour tout complément d'information, voire si un problème quelconque devait survenir lors du déroulement de ce chantier, nous vous invitons à contacter notre bureau d'ingénieurs Bovard & Fritsché SA à Nyon, en la personne de **M. R. Leuthold, tél. 022/361.17.42**.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous assurons, Mesdames, Messieurs, de notre parfaite considération.

LA MUNICIPALITE